

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 297-298: a

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Le randonneur naturiste condamné en 2011 en Appenzell Rhodes-Extérieures pour violation des bonnes mœurs échappe finalement à toute sanction. Tant son refus de payer l'amende de 100 francs que le jour de prison que ce refus a engendré tombent sous le coup de la prescription estime le Tribunal fédéral.

■ Le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures a reçu la visite du Conseil d'État de Nidwald. Les parlementaires nidwaldiens ont été accueillis par le Grand Conseil, ont assisté à la session du parlement cantonal, avant de visiter la source minérale Goba et une usine à Gontenbad.



ARGOVIE

■ L'an dernier, les sangliers ont causé des dégâts considérables à l'agriculture dans le canton, particulièrement peuplé par ces mammifères forestiers. L'addition s'est élevée à 780 000 francs, contre 425 000 en 2012. Les autorités multiplient les mesures contre ce phénomène : les périodes de chasse sont allongées, les sangliers de moins de deux ans peuvent être abattus en dehors des forêts durant la période de protection. La dernière mesure en date est l'acquisition de trois fusils à infrarouge permettant la chasse de nuit.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Un comité interpartis a lancé une initiative pour exiger que le canton sorte du concordat intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Harmos). Selon les initiateurs, la politique éducative des dix dernières années est une voie sans issue.

■ La Banque cantonale de Bâle-Campagne (BKLB) a enregistré un bénéfice

net de 112,3 millions de francs l'an dernier. Sur cette somme, le demi-canton recevra 52,4 millions de francs.

■ Une canalisation de gaz a éclaté à Reigoldswil, l'explosion provoquant un trou de trois mètres de profondeur sur huit mètres de long. Personne n'a été blessé. La cause de l'accident n'est pas encore connue.



BÂLE-VILLE

■ Le ramassage des ordures par camions sera remplacé par des centres de collecte de déchets. C'est une première en Suisse. Pour financer cette mesure, le gouvernement demande au parlement de libérer un crédit de 26,5 millions de francs.

■ Le chien d'un promeneur a trouvé un boa constrictor mort dans une forêt près de Bettingen. La cause de la mort de l'animal n'est pas connue mais le serpent était bien nourri et a probablement été abandonné par son propriétaire. Celui-ci est recherché car l'abandon d'animal est un acte de cruauté selon le Code pénal.



BERNE

■ Les communes devront faire preuve de plus de retenue dans la publication des photos de leurs autorités. Après une mise en garde du préposé cantonal à la protection des données, plusieurs communes ont retiré ces photos de leur site internet.

■ Un enseignant de l'École professionnelle de commerce et d'industrie de Berne a été licencié pour avoir regardé des photos érotiques durant les heures d'enseignement.

■ Après un premier refus, les citoyens de Bienne ont finalement accepté le budget 2014 de la ville, qui prévoit un déficit de 3,95 millions de francs mais pas de hausse d'impôts.

■ La gauche a réussi à maintenir sa majorité au sein du gouvernement bernois. Celui-ci est désormais composé de trois membres du PS, un Vert, un UDC et un PBD.

En revanche, la droite est majoritaire au parlement. Les Verts Libéraux et l'UDC sont les grands gagnants avec respectivement sept et cinq sièges supplémentaires.



FРИБОРГ

■ Les collectivités publiques vont acquérir de nouveaux terrains stratégiques à Bulle, à proximité de l'autoroute A12. Ces 103 000 m² seront destinés à l'installation de nouvelles entreprises.

■ L'accueil d'un centre national suisse de formation des imams se heurte à des oppositions. Des députés du Grand Conseil ont déposé un mandat et demandent que le Conseil d'État intervienne auprès de l'université pour que celle-ci renonce à son projet.

■ Le canton va examiner l'opportunité de se doter de cellules de dégrisement pour les personnes ivres ou droguées. La Grand Conseil a adopté un postulat demandant un rapport sur la faisabilité d'un tel projet.



GENÈVE

■ Christian Brunier, l'ancien président du Parti socialiste genevois, est le nouveau directeur général des Services industriels de Genève (SIG). Le Conseil d'État a validé le choix du conseil d'administration de la régie publique autonome.

■ L'homme d'affaires genevois Abdallah Chatila a décidé d'offrir 100 000 francs ces trois prochaines années à l'Université de Genève afin de permettre à des jeunes de pouvoir étudier à l'étranger. Ce geste fait suite à l'exclusion de la Suisse du programme Erasmus + de l'Union européenne.

■ La nouvelle prison Curabilis a été inaugurée à Pupplinge. Elle est destinée à accueillir les détenus romands atteints de troubles psychiques. L'établissement dispose de 92 places de détention et devrait permettre de diminuer le nombre de prisonniers de la prison surpeuplée de Champ-Dollon.



Feux d'artifice du Nouvel An à Zurich.



GLARIS

■ La Banque cantonale de Glaris vise une entrée en bourse. Elle a obtenu le feu vert du gouvernement cantonal mais doit encore attendre l'approbation par le parlement d'une augmentation de capital d'un maximum de 35 millions de francs.

■ Selon l'entreprise de consulting PuMa-Consult GmbH, le canton de Glaris obtient la meilleure note de Suisse pour ce qui concerne la productivité de son administration.



GRISONS

■ La ville de Davos a réservé un accueil triomphal à Dario Cologna, de retour des Jeux olympiques de Sotchi avec deux médailles d'or. S'il est né dans le Val Müstair, le skieur de 27 ans est domicilié dans la commune grisonne. Le maire de la ville a offert un vol en hélicoptère au champion qui a reçu de nombreux autres cadeaux, dont un cochon porte-bonheur. Le

canton compte une autre médaillée des JO, la biathlète Selina Gasparin, qui a obtenu une médaille d'argent.

■ Un chien a sauvé son maître, en le réveillant, alors que sa caravane avait pris feu dans un camping de Thusis. L'animal et son maître sont indemnes. Les pompiers ont eu besoin de deux heures pour éteindre l'incendie dont la cause n'est pas encore connue.

■ Malgré la protection d'une barrière électrique, trois agneaux et un mouton ont été tués par un loup près de Maienfeld. Les trois agneaux ont été presqu'entièrement dévorés. Deux autres moutons ont été blessés au cou.



JURA

■ Le déficit du canton du Jura a atteint 1,5 million de francs en fin d'année 2013, alors que le budget prévoyait un bénéfice de 700 000 francs. Le changement du système de financement des hôpitaux explique ce mauvais résultat, selon le ministre des Finances, Charles Juillard.

en ce sens. JURASSIEN. opposé à cette motion. La Caisse fédérale de dépôt sur l'initiative de la Confédération suisse a voté la motion du canton

■ Par 49 voix contre 8, le parlement jurassien a approuvé une proposition de Christophe Schaffter (CS-POP-Verts) : les étrangers pourront être éligibles dans les exécutifs communaux (hormis à la fonction de maire) s'ils résident en Suisse depuis dix ans et dans le Jura depuis un an. Seul le PLR s'est opposé à cette mesure. Le Jura est un canton pionnier en la matière puisqu'à sa création en 1979, il a accordé aux étrangers le droit de vote communal et cantonal.

■ La police jurassienne a mis en service un système de containers mobiles destinés aux personnes placées en garde à vue pour une période limitée à 14 heures.



LUCERNE

■ Il n'y aura pas de Patrouille aérienne suisse à la fête de Lucerne le 28 juin. Les autorités de la ville ont rejeté une demande des organisateurs de la manifestation, invoquant les nuisances sonores qui viendraient s'ajouter à celles liées à la Coupe du monde de football, ainsi que des raisons environnementales et de sécurité.

DANS LES CANTONS

■ Une troisième défense de mammouth a été découverte dans une gravière à Eschenbach. Les deux premières avaient été trouvées sur le même site en 2010 et l'été dernier. Ce nouveau fragment mesure 75 cm de long et 9 cm de diamètre et appartient à un animal mort il y a 29 000 ans. Après analyse, il devrait être conservé au Musée d'histoire naturelle de Lucerne.

■ Le carnaval de Lucerne a attiré environ 19 000 personnes en six jours cette année, une assistance stable par rapport à l'an dernier. Aucun accident majeur n'a été à déplorer, mais les services d'urgence de l'hôpital cantonal ont parfois dû intervenir, principalement pour des cas d'ébriété. La police a également arrêté quelques pickpockets et voleurs à l'arraché.



NEUCHÂTEL

■ Le canton relance le débat sur l'introduction au niveau national d'un congé maternel d'adoption. Le Grand Conseil s'est prononcé en faveur du dépôt d'une initiative auprès de l'Assemblée fédérale.

■ La ville de Neuchâtel a clôturé ses comptes 2013 avec un bénéfice de 5,1 millions de francs, soit 2,8 millions de plus que les prévisions budgétaires. Ce bon résultat a été obtenu grâce à la hausse des recettes fiscales et à la maîtrise des charges.

■ Le Grand Conseil a voté une motion de l'UDC obligeant le Conseil d'Etat à économiser 160 millions de francs dès 2016.



NIDWALD

■ La société nidwaldienne Oseara continuera d'assurer l'accompagnement médical des étrangers renvoyés sous contrainte. À l'issue d'un appel d'offres, l'Office fédéral des migrations (ODM) a prolongé le mandat de l'entreprise qui assure cette tâche depuis avril 2012.

■ Les Nidwaldiens devront revoter le 18 mai pour pourvoir les deux derniers sièges de leur gouvernement. À l'issue du premier tour de scrutin, les sortants Ueli

Amstad et Res Schmid (UDC), Yvonne von Deschwanden et Hans Wicki (PLR) ont été réélus. Karin Kayser (PDC) fait son entrée au Conseil d'Etat. Au parlement, la gauche, qui détenait 6 sièges, en possède désormais 11, sur les 60 que compte le parlement au total.



OBWALD

■ L'Office fédéral des migrations tire un bilan positif du centre d'hébergement pour requérants à Alpnach qui a fermé ses portes après six mois. Son ouverture avait soulevé un vent de polémiques, mais la commune a apprécié le travail fourni par les requérants.

■ Le Livre blanc de Sarnen, l'acte de naissance de la Suisse, a quitté provisoirement le canton pour être exposé dans le cadre des festivités du Sechseläuten à Zurich. Le canton d'Obwald était en effet le canton hôte de la manifestation.



SAINT-GALL

■ Le Tribunal de district de Saint-Gall a acquitté les parents d'une élève musulmane de l'accusation de violation des devoirs éducatifs et d'assistance. Selon la cour, la liberté religieuse justifie que les parents n'aient plus envoyé leur fille à l'école après l'interdiction du voile islamique en classe à St. Margrethen en août dernier.

■ L'opposant russe Mikhail Khodorkowski a obtenu une autorisation de séjour en Suisse. Il devrait s'installer à Rapperswil-Jona. Sa femme et ses deux enfants vivent depuis longtemps en Suisse, les enfants étant scolarisés dans le canton.



SCHAFFHOUSE

■ Les citoyens schaffhousois qui ne vont pas voter s'exposent à des amendes deux fois plus chères qu'auparavant. Le parlement cantonal a adopté une révision de la loi électorale, faisant passer cette amende

de trois à six francs. Schaffhouse est le seul canton de Suisse où il est obligatoire de voter.

■ Lors d'un contrôle, la police cantonale a constaté que plus d'un chauffeur de poids lourd sur quatre roulait en infraction. Quelque 42 conducteurs ont été dénoncés au ministère public du canton pour des délits divers : charge maximale autorisée dépassée, défauts techniques du véhicule, non-respect du temps de repos. Aucun état d'ébriété n'a en revanche été constaté.



SCHWYZ

■ Le Conseil fédéral a tenu le 16 avril une séance « extra muros » à Schwyz. C'est la huitième fois depuis 2010 que le gouvernement tient une séance hors du Palais fédéral, afin de rencontrer les populations des cantons auxquels il rend visite.

■ Le présentateur météo Jörg Kachelmann tente un redémarrage professionnel. Il a créé une société météorologique dans le canton de Schwyz, dans l'ancien hôtel de communauté.



SOLEURE

■ Le fabricant soleurois de machines à café Jura a augmenté ses ventes l'année dernière, après un repli en 2012. Il a enregistré un chiffre d'affaires de 360 millions de francs, en hausse de 3,2 %. L'entreprise installée à Niederbuchsiten a vendu l'année dernière 270 000 machines à café entièrement automatiques dans le monde.

■ L'équipementier sportif Puma va transférer une partie des activités de son site d'Oensingen (SO) vers son siège situé en Bavière. Quelque 60 employés sont touchés par cette mesure.

■ L'ermitage des gorges de la Verena, près de Soleure, est désormais abandonné. La dernière occupante, sœur Verena, 68 ans, la première femme ermite en ces lieux depuis 600 ans, a quitté l'endroit après cinq ans, pour raisons de santé. Il semblerait aussi que la religieuse appréciait peu la présence des nombreux excursionnistes...



TESSIN

■ La ville de Lugano doit faire des économies à hauteur de 53,2 millions de francs. Tous les domaines sont concernés, aussi bien la culture que le ramassage des déchets.

■ Le superordinateur le plus puissant d'Europe a été inauguré au Centre suisse de calcul scientifique (CSCS) à Lugano. « Piz Daint », c'est son nom, dispose d'une puissance de calcul théorique de 7,8 pétaflops.

■ Le Grand Conseil tessinois a adopté une initiative cantonale lancée par le PDC. Ce dernier demande une marge suffisante de manœuvre pour tous les cantons du pays dans le domaine des contingents de frontaliers. L'initiative devrait être présentée aux Chambres fédérales.



THURGOVIE

■ La Banque cantonale de Thurgovie a lancé son entrée en Bourse. L'établissement introduit 50 millions de francs, soit le huitième de son capital de base, sous la forme de bons de participation à la Bourse suisse SIX. Les revenus du placement reviendront au canton de Thurgovie qui est le propriétaire principal de la banque.



URI

■ Le parlement uranais recommande au gouvernement de renoncer plus rapidement à l'enseignement du français pour les élèves en difficulté de l'école secondaire. L'initiative parlementaire a été adoptée contre l'avis du ministre de l'Instruction publique.

■ Les cols alpins du canton seront ouverts beaucoup plus tôt cette année que l'année dernière. L'Oberalp devrait ouvrir le 25 avril, le Klausen et le Gothard le 23 mai, la Furka le 29 mai, et le Susten probablement le 6 juin.



VALAIS

■ Un postulat provocateur du député UDC Eric Jacquod a été rejeté au Grand Conseil valaisan, par 94 voix contre 24 et 4 abstentions. Le parlementaire proposait à ses collègues un moyen radical pour lutter contre la présence des loups dans le canton : piéger ceux-ci et les relâcher dans la campagne genevoise ou à proximité d'autres grandes agglomérations du pays, afin de contenter « les citadins qui sont enthousiasmés par sa présence ».

■ L'année dernière, la Banque cantonale du Valais (BCVs) a enregistré un bénéfice net de 56 millions de francs, supérieur de 2,2 % à celui de 2012. La BCVs prévoit des résultats similaires cette année.

■ Les six communes qui se partagent la station de Crans-Montana veulent taxer les résidences secondaires. Le nouveau règlement, qui sera soumis au vote des citoyens le 16 juin, vise à augmenter le taux d'occupation dans la station.



VAUD

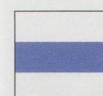
■ La Maison d'Ailleurs, à Yverdon-les-Bains, fait partie des musées nominés pour l'« European Museum of the Year Award 2014 » qui sera décerné le 17 mai en Estonie.

■ Le Grand Conseil vaudois a voté un crédit de 30,6 millions de francs pour la construction du Musée cantonal des beaux-arts, un crédit d'étude de 12,9 millions pour la venue sur le même site du Mudac et du Musée de l'Élysée, un crédit de 400 000 francs pour le réaménagement du Palais de Rumine.

■ Le nouveau Centre lausannois de chirurgie ambulatoire a été inauguré par le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Fruit d'un partenariat public-privé et doté de sept salles d'opérations, le nouveau bâtiment doit permettre de décharger les blocs opératoires du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Il a coûté 16 millions de francs.

■ Payerne aura son centre musulman. Après l'échec d'un premier projet en 2011, l'association culturelle musulmane de la

ville a trouvé des locaux de 180 m² et son Centre culturel devrait ouvrir cet été.



ZOUG

■ Le groupe zougois de spécialités chimiques Sika a enregistré un bénéfice record de 344,7 millions de francs en 2013, en hausse de 23,8 % par rapport à celui de 2012. Sika a racheté l'an dernier cinq entreprises, ouvert 12 nouvelles unités de production, déposé 73 brevets et augmenté le nombre de ses collaborateurs (16 300 contre 15 200 en 2012).

■ Les membres du gouvernement devront renoncer aux jetons de présence et indemnités, et les reverser dans les caisses du canton. Le parlement a accepté par 46 voix contre 18 une motion socialiste en ce sens. L'UDC est le seul parti à s'être opposé à cette motion.



ZURICH

■ Le français restera une discipline obligatoire pour l'ensemble des élèves du secondaire. Par 86 voix contre 68 et 9 abstentions, le Parlement cantonal a refusé un postulat des Verts libéraux, des Évangéliques et de l'Union démocratique fédérale. Ces partis voulaient laisser aux élèves en difficulté la possibilité de ne plus suivre les cours de français pour concentrer leurs efforts sur d'autres matières.

■ Les comptes 2013 de la ville de Zurich ont présenté un excédent de recettes de 14 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 95 millions de francs. Ce bon résultat ne remet pourtant pas en question les mesures d'économies prévues pour ces prochaines années.

■ Après Einsiedeln (SZ), Davos (GR), Olten (SO) et Berne, Zollikon (canton de Zurich) dispose désormais d'une fenêtre à bébés, installée à l'hôpital du Zoelikerberg. L'Aide suisse pour la mère et l'enfant (ASME) a pris en charge les coûts d'installation de la fenêtre et assumera les frais de soins des bébés abandonnés par leur mère.